

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 13 juin 2019

Personnes présentes

- Messieurs LEVRAT, CHABERT, DIDIER, HAUTAPLAIN
- Mesdames OBADIA, GONIN, MONTAGNE, BERTHIER-CASSET, DUBOIS, VUICHARD, CHOUTEAU, RASPER

Michel DONGUY, excusé, donne pouvoir à Patrick HAUTAPLAIN
SEBASTIEN GASCON, excusé, donne pouvoir à Daniel CHABERT
Jean-Philippe RABATEL, excusé, donne pouvoir à Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion ordinaire du 11 avril 2019.

R.G.P.D (Règlement Général sur la Protection des Données)

Avenant N° 1 au marché de prestation de services de mise en conformité et de support ainsi que l'élaboration de méthodes et d'outils pour le maintien en conformité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte les termes de l'avenant N° 1
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant, à intervenir et à prendre toute mesure nécessaire

Logements Communaux

Deux appartements sont actuellement disponibles. Toute personne intéressée doit contacter la mairie.

Recensement 2020

Cette enquête, qui se déroulera du 16 janvier au 15 février, fera appel au secrétariat de mairie, à un membre du Conseil Municipal pour vérification et à un agent recenseur (toute personne intéressée doit se faire connaître en mairie).

Eclairage public

L'E.N.E.D.I.S. nous informe que l'éclairage sera interrompu la nuit, de 23 h à 6 h, à compter du 17 juillet et non du 17 juin comme prévu initialement.

Statuts de la 3CM – Délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les services administratifs de la 3CM ont déménagé depuis le 3 mai 2019 et qu'il convient de procéder à une modification de l'adresse de son siège.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la modification de l'article 2 des statuts de la 3CM portant sur le changement de l'adresse du siège de l'E.P.C.I. : ZAC Cap & Co – 485, rue des valets – 01120 MONTLUEL
- Approuve la mise à jour des statuts conformément à l'arrêté préfectoral en date du 19 octobre 2018

Eglise

Les travaux prévus par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine commenceront début juillet pour se terminer fin décembre 2019.

Accessibilité

La 2^{ème} tranche concerne cette année une partie de l'école (marquage au sol et peinture).
Des travaux seront également entrepris devant le restaurant CHEZ NOUS (mise en place d'un passage piétons et reprise d'un trottoir).

Ecole

Effectifs à ce jour à la rentrée de septembre : 23 en maternelle, 14 en CP/CE1, 20 en CE2/CM1/CM2, soit 57 élèves.

Réunions 3CM

Conseil Communautaire –2 mai 2019 :

- Redevance spéciale – tarifs 2019
- Convention de fourniture et pose (hors génie civil) de conteneurs de tri enterrés
- Convention de partenariat avec Elan Création – renouvellement
- Aide financière pour l'acquisition de vélos à assistance électrique
- Acquisition de parcelles au lieu-dit « les fesses » - AH N° 551, 555, 1075 1091 et 1087
- Réalisation d'un giratoire au croisement de la RD1084 et de la RD61a – avenant à convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la 3CM et la commune de Montluel
- ZAC Ecoparc Côtière sise à La Boisse – convention générale d'indemnisation de perte d'exploitation Monsieur Claude BARBET
- Convention conclue entre l'Etat et la 3CM en application de l'article L851-1 du code de la sécurité sociale pour la gestion des aires de gens du voyage - année 2019
- Convention de mise à disposition du gymnase de la Côtière – association ZAC en scène, festival de l'émergence
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- CPII – demande de subvention auprès du SDIS pour l'année 2019
- Personnel contractuel – accroissement temporaire et saisonnier d'activité et remplacement des agents publics momentanément indisponibles

Conseil Communautaire – 5 juin 2019

- L'étude du lac Neyton
- Lancement du magazine L'art de vivre en Côtière
- Le guide de la mobilité
- La compétence GEMAPI et enjeux du territoire pour la protection contre les inondations
- Convention avec l'éco-organisme ECODDS
- Avenant N° 1 à la convention de partenariat avec l'ADIE
- ZAC des prés Seigneurs II - acquisition de la parcelle AD 289p
- ZAC des Goucheronnes – approbation du compte rendu d'activité du concessionnaire 2018
- Lycée de la Côtière à La Boisse – convention de travaux avec la région Auvergne Rhône-Alpes
- ZAC des prés Seigneurs – cession par la société VICAT – parcelle AD 326
- ZAC des prés Seigneurs – cession par la société VPI – parcelle AD 327
- Aire d'accueil des gens du voyage – modification du règlement intérieur

Prochaine réunion : jeudi 11 juillet 2019 à 20 h 30

Monsieur le Maire

La Secrétaire de séance

Les Conseillers